

ENTRETIEN AVEC Roland Pfefferkorn

Sociologue, professeur à l'université de Strasbourg

L'ouvrage *Genre et rapports sociaux de sexe*^(*) offre une synthèse claire sur les concepts et les théories développés depuis plus de quarante ans dans le champ des études féministes, dénommées plus couramment aujourd'hui « études de genre ». Roland Pfefferkorn y présente la multiplicité des outils théoriques pour penser et agir face au maintien des inégalités entre les femmes et les hommes. Une lecture stimulante qui invite à davantage d'approfondissements.

Dans ce livre, vous privilégiez une approche en termes de rapports sociaux de sexe, et plus précisément de rapports de pouvoir entre classes de sexe, pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit ?

Longtemps, on a parlé de « condition féminine » ou de « rôles de sexe », attendus ou prescrits. On considérait en outre les femmes comme une déclinaison particulière d'un universel... masculin. S'inscrivant de manière critique dans la filiation de la pensée marxienne, les chercheuses féministes ont innové en montrant que les hommes et les femmes constituent des catégories ou des groupements, voire des classes, qui procèdent d'une mise en forme sociale d'un donné naturel construit sur la base de rapports de forces, l'oppression prenant des formes diverses : domination, exploitation, discrimination, stigmatisation, etc. Le concept de patriarcat élaboré par le courant matérialiste du mouvement des femmes au cours des années 1970 a permis, parmi d'autres, de souligner trois points essentiels : l'oppression des femmes résulte d'un fonctionnement systémique ; la dimension matérielle de l'oppression est centrale (notamment par une appropriation du corps des femmes) ; la question de l'exploitation par les hommes du travail effectué par les femmes est constitutive de la production et de la reproduction des inégalités entre les femmes et les hommes. La discussion autour du patriarcat, de son caractère spécifique en termes de rapports de pouvoir, a permis de visibiliser le travail domestique et de penser ensemble le travail dans la structure familiale et dans le système productif.

Le mouvement de femmes du 7 novembre 2016 à 16 h 34 a dénoncé le fait que les femmes salariées continuent encore, en 2016, à être sous-payées...

Dans ce domaine comme dans d'autres, les résistances patronales à la réalisation de



▼
« Si le travail est le levier des rapports de domination des hommes sur les femmes, il est aussi facteur d'émancipation. »
 ▲

l'égalité entre femmes et hommes restent fortes. Car si l'extension de l'activité salariée des femmes a permis à ces dernières de conquérir dans la plupart des pays de la planète des marges d'autonomie plus

grandes, pour autant la division sexuelle du travail continue à assigner les hommes et les femmes à des travaux différents, et valorisés différemment. Par exemple, les femmes se retrouvent massivement dans les travaux du *care*, sous-payés, alors même que leur valeur sociale est indiscutable. Globalement, les femmes en France perçoivent des salaires inférieurs de l'ordre de 37 % à ceux des hommes si on prend

en compte les emplois à temps partiel. N'oublions pas, par ailleurs, que les conservatismes cherchent toujours à contrôler les femmes et en premier lieu leur corps. L'élection de Trump, le soutien à Fillon

venant des sphères les plus rétrogrades de la droite catholique ou les prises de position récentes du pape à l'égard d'une supposée « théorie du genre » doivent nous appeler à la vigilance.

La notion de genre ne permet-elle pas aussi d'analyser les rapports de forces et les mécanismes de ségrégation à l'origine des inégalités entre les femmes et les hommes ?

Oui, absolument, encore faut-il pointer les confusions dans les usages de la notion de genre. L'essentiel est de penser les rapports de pouvoir, comme le propose la définition du genre de Joan Scott. Le concept de rapports sociaux de sexe permet précisément tout cela, y compris de mettre l'accent sur les dimensions matérielles et pas seulement sur les représentations ou le langage. ●

Propos recueillis par Cécile Ottogalli, MCF, université de Lyon-I, membre du L-VIS, groupe Égalité femme-homme du SNESUP-FSU

(*) Paru en 2012, réédité en 2016, coédition Syllepse/Page deux, Paris/Lausanne.

RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Le concept de rapports sociaux de sexe a été élaboré à partir du début des années 1980 par des chercheuses féministes en connexion avec celui de division sexuelle du travail. Ce dernier renvoie d'abord au constat de l'assignation des hommes et des femmes à des tâches différentes. Celle-ci s'applique tant à la sphère salariée et professionnelle qu'à la sphère domestique. Un rapport social, suivant Danièle Kergoat, est une tension qui traverse le champ social et qui érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes sociaux aux intérêts antagoniques. Le concept de rapports sociaux de sexe ne désigne cependant pas un champ de tension autonome et indépendant des rapports de classe. Ce concept vise à articuler explicitement rapports de sexe et rapports de classe et à souligner la dimension antagonique des rapports entre la classe des hommes et celle des femmes, sans oublier la centralité du travail.

